



Le tutorat en 1^{ère} STMG permet aux élèves de **revenir sur des notions du programme** de façon interactive et à leur rythme propre et non à la vitesse d'apprentissage en classe entière.

Introduction

« *Il n'existe de savoir qu'à partir du moment où on peut le communiquer* » (Laparra, Bessonat, Tourigny, Baudry, *La maîtrise de la langue au collège*, 1997).

Le tutorat repose sur la possibilité, pour un élève plus compétent (**le tuteur**), d'expliquer comment faire à un autre (**le tutoré**) qui, tout seul, ne parviendrait pas à réaliser correctement une tâche.

1 - Les finalités du tutorat

Le tutorat entre pairs veut contribuer à une **plus grande égalité des chances** pour les élèves.

Le tutorat entre pairs souhaite promouvoir une stratégie d'apprentissage en rupture avec l'empilement des connaissances, le « par coeur », le « bachotage ».

Les **objectifs du tutorat** sont au nombre de **trois** :

- Privilégier l'écoute et le dialogue entre les élèves et avec l'ensemble de l'équipe éducative.
- Valoriser le rôle des délégués élèves au sein de la communauté éducative.
- Développer la curiosité, la confiance en soi et le plaisir d'apprendre.

2 - L'organisation du tutorat

Le tutorat peut débuter après les **vacances de Toussaint** par exemple.

Auparavant, auprès de ses collègues et aidé par le CPE référent (Françoise LAMANT), le professeur principal a recensé les **élèves les plus en difficulté**.

Deux critères servent de base pour dresser une liste de huit élèves maximum : **le manque de motivation et les grandes difficultés de compréhension**. Ceux-ci sont inscrits comme tutorés, ce qui n'exclut pas des volontaires pour avoir un tuteur (en général, trois à quatre élèves de plus). En outre, ces élèves en grande difficulté sont **convoqués dans le courant du mois de novembre pour un entretien d'explicitation avec le professeur principal et la CPE**.

Un point est important à signaler, c'est que l'on peut être à la fois tuteur dans une discipline et tutorés dans une autre (en moyenne de huit à dix élèves sont concernés), ce qui évite les classifications de « bons » et « mauvais » élèves.

De plus, **un tuteur peut avoir jusqu'à deux tutorés**, ce qui impose à ces derniers de se concerter avant de rencontrer le tuteur. Les **rencontres** entre pairs se déroulent sur **le temps libre** laissé par l'emploi du temps, les tutorés ont la responsabilité de rencontrer et de négocier leurs demandes auprès de leurs tuteurs (par exemple, avant ou après une évaluation, pour revenir sur une notion clé, faire un ou des exercices, effectuer une recherche...).

Le professeur principal informe **les délégués de classe de l'organisation du tutorat** entre pairs : rappel des objectifs et de la démarche, constitution des groupes tuteurs/tutorés, suivi des rencontres entre élèves, évaluation du tutorat à présenter à chaque conseil de classe. Il est à signaler que la personnalité des délégués est essentielle pour mener à bien ces responsabilités.

Les tuteurs informent les délégués de classe de la fréquence et de la teneur des réunions de tutorat ; pour cela, ils utilisent une **feuille de suivi**. Ceux-ci font une **synthèse régulière au professeur principal** et présentent une évaluation du tutorat lors de chaque conseil de classe.

3 – Les effets du tutorat entre pairs

Les effets bénéfiques du tutorat sur les élèves aidés sont bien connus :

- d'une part sur les apprentissages, questionner ses savoirs, s'approprier des connaissances et des méthodes, construire sa propre démarche de résolution de problème,
- d'autre part sur les comportements, prendre confiance en soi, communiquer avec autrui, prendre des initiatives, assumer des responsabilités, et développer son autonomie pour faire par soi-même.

Conclusion

En complément de l'enseignement classique, le tutorat entre pairs permet une plus grande participation des élèves à leurs propres apprentissages, renforce le lien social dans la classe et favorise un esprit collaboratif.

Responsabilité et solidarité caractérisent une démarche citoyenne qui enracine l'apprentissage de la démocratie à l'école.